



FORMATION CONTINUE

Stagiaire de la formation continue (Particulier, Demandeur d'Emploi, Salariés)

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

*Être âgé de 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen
Détenir au minimum un diplôme de niveau V (CAP, BEP...)*

OBJECTIFS

- Préparer les épreuves professionnelles du CAP AEPE
- Développer les compétences nécessaires pour assurer l'accueil de l'enfant et de ses parents, au domicile ou en structure

CONTENU

- 290 heures de formation en centre (sur 10 semaines)
- 420 heures de stage en entreprise (sur les semaines restantes, déduction faite des expériences professionnelles en petite enfance antérieures validées)

PREPARATION AUX CONCOURS (Auxiliaire de Puériculture ou Aide-Soignant)

- 1 semaine de préparation orale (en janvier ou février)
- Connaissance du métier
- Expression orale à partir de l'actualité sanitaire et sociale
- Travail sur les motivations

PREPARATION AUX TESTS PSYCHOTECHNIQUES

- Sensibilisation et entraînement aux tests pour les différents concours
- Entre 16 et 30 heures selon les besoins